

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 19 octobre

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, L. A. Lapointe, DeSerres, Sadler et Ekers.

1. L'assistant-trésorier de la Ville, M. Arnoldi, fait rapport que les deux expropriations suivantes ont été omises dans la résolution recommandant de payer certaines indemnités en rapport avec les expropriations annuelles de 1902, à savoir:

Rue Dorchester, Jos. Gariépy \$29.00
Rue Fullum, J.-A. Cléroux 17.70

Résolu: De faire un rapport supplémentaire au Conseil à ce sujet et de recommander de ne pas préparer de rôle de répartition pour des sommes aussi minimes, mais de prendre ces montants sur les arrérages de taxes perçus en 1904.

2. Soumis un rapport de la Commission de la Voirie recommandant la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Guy et Saint-Mathieu, au coût approximatif de \$1,800, dont moitié payable par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

3. Soumis un extrait des minutes d'une assemblée du Bureau des Évaluateurs demandant l'opinion des avocats de la Ville au sujet de la requête du Rév. J. de Sola pour exemption de taxes la propriété portant le No 873 rue Sherbrooke.

Résolu: De prier les avocats de la Ville de bien vouloir donner l'opinion demandée.

4. Soumis le rapport de la Commission de l'Aqueduc au sujet de l'adoption de l'appareil "Carroll" destiné à empêcher les bornes-fontaines de geler.

Résolu: De renvoyer ledit rapport à la Commission de l'Aqueduc.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de payer les dépenses du voyage en Angleterre de M. A.-W. Atwater, avocat-consultant de la Ville, en rapport avec l'appel dans la cause de la Cie des Tramways, lesquelles dépenses s'élèvent à \$565.00.

5. Soumise et lue une lettre de MM. Barnard & Dessaulles, avocats, au sujet de l'expropriation de l'immeuble appartenant à M. R.-T. Dinahan, rue Tupper.

Renvoyée aux avocats de la Ville.

6. Soumise et lue une lettre de la librairie Granger, offrant de vendre des agenda pour 1905.

Résolu: D'autoriser le commis préposé à la papeterie à acheter ces agendas, s'il en a besoin.

7. Soumise et lue une lettre de M. de Montigny, directeur de la *Gazette Municipale*, commeuniquant une requête du "Mechanics' Institute" demandant que le service régulier de la *Gazette Municipale* lui soit fait gratuitement.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

8. Soumise aussi une lettre de M. de Montigny déclarant que le service des abonnements et des annonces à la *Gazette Municipale* laisse de plus en plus à désirer.

Renvoyée à la sous-commission de la *Gazette Municipale*.

9. M. l'échevin L.-A. Lapointe attire l'attention de la Commission sur les réclamations des témoins en rapport avec l'expropriation de la Côte Saint-Lambert, et il est

Résolu: De convoquer une séance spéciale à ce sujet pour vendredi, le 21 du courant, à 11 heures a.m. et d'inviter tous les intéressés à être présents.

—La Commission procède alors à l'étude de la requête de la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc demandant qu'une base uniforme d'évaluation soit fixée pour ses propriétés dans le quartier Sainte-Anne, Pointe Saint-Charles, en considération de l'agrandissement de ses ateliers à cet endroit.

M. R.-S. Logan, assistant du 2ème vice-président de la compagnie du Grand-Tronc, présent à l'assemblée, demande que cette base d'évaluation soit fixée pour une période de 25 ans.

Et un débat s'ensuivant.

Sur proposition de M. l'échevin Sadler il est **Résolu:** De soumettre à la Compagnie du Grand-Tronc le projet de convention suivant:

La somme de \$1,186,126, sera la base d'évaluation annuelle du fer mai 1905, pour les cotisations, taxes et contributions foncières à prélever sur les biens et immeubles décrits dans l'état préparé par le Bureau des Évaluateurs et compris dans le ravin ombré vert sur le plan soumis par la Compagnie du Grand-Tronc, situés dans les limites de la Cité de Montréal et possédés par ladite compagnie, mais aux conditions suivantes:

1° Ladite Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc

FINANCE COMMITTEE

• Report of Meeting, held the 19th of October.

Present: Ald. Vallières, chairman, L. A. Lapointe, DeSerres Sadler and Ekers.

1. Assistant City Treasurer, Mr. Arnoldi, reported that the two following expropriations had been omitted from the resolution, recommending the payment of certain awards in connection with the 1902 annual expropriations, to wit:

Dorchester street, Mr. Jos. Gariépy \$29.00
Fullum street, Mr. J. A. Cléroux 17.70

Resolved: To make an additional report to Council in this connection, recommending not to prepare any allotment roll for such small sums, but to take such amounts out of arrears of taxes for 1904.

2. Submitted a report from the Road Committee, recommending that a permanent sidewalk be constructed on the north side of St. Catherine street, between Guy and St. Matthew streets, to cost about \$1,800, payable one half by the City and one half by the interested proprietors.

Resolved: To concur.

3. Submitted an extract from the minutes of a meeting, held by the Board of Assessors, requesting that the City Attorneys give their opinion anent the Rev. J. de Sola's petition that the property bearing No. 873 Sherbrooke street, be exempt from taxes.

Resolved: To ask the City Attorneys to give the sought for opinion.

4. Submitted a report from the Water Committee regarding the adoption of the "Carroll" device for preventing hydrants from freezing.

Resolved: To send said report to the Water Committee.

Resolved: To report to Council, recommending to pay the travelling expenses to England, of Mr. A. W. Atwater, consulting City Attorney, in connection with the appeal of the suit of the Montreal Street Railway Co., said expenses amounting to \$565.00.

5. Submitted and read a letter from Messrs. Barnard & Dessaulles, advocates, in connection with the expropriation of a property belonging to Mr. R. T. Dinahan, Tupper st.

Referred to City Attorneys.

6. Submitted and read a letter from the Granger library, offering to sell diaries to the City for 1905.

Resolved: To authorize the stationery clerk to purchase these diaries if he needs them.

7. Submitted and read a letter from Mr. de Montigny, editor of the *Municipal Gazette*, communicating a petition from the Mechanics' Institute, asking that the *Municipal Gazette* be sent to it free of charge.

Resolved: To acquiesce in the same.

8. Submitted also another letter from Mr. de Montigny, saying that the service of subscriptions to and advertising in the *Municipal Gazette*, was more and more wanting.

Referred to the *Municipal Gazette* sub-committee.

9. Ald. L. A. Lapointe drew the attention of the Committee upon the claims of witnesses in connection with the expropriation of St. Lambert Hill.

—It was

Resolved: To call a special meeting for that purpose on Friday, the 21st. instant at 11 a.m., and to request that all interested parties be invited to be present.

—The Committee then proceeded to examine the petition of the Grand Trunk Railway Co., asking that a uniform basis of appraisement be fixed for its properties in St. Ann's ward, Point St. Charles, on account of the enlargement of its plant at that point.

Mr. R. S. Logan, assistant to the 2nd vice-president of said company being present, asked that such basis of appraisement be fixed for a period of 25 years.

And a debate arising.

On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: To submit the following draft of agreement to the Grand Trunk Company, to wit:

The sum of \$1,186,126 shall be the basis of the annual valuation hereafter fixed during a period of 20 years, from the 1st of May, 1905, for the assessments and taxes to be levied on the property described in the statement prepared by the Board of Assessors, and comprised within the area colored green on the plan submitted by the Grand Trunk Railway Company, situated within the limits of the City of Montreal and owned by the said company, but on the following conditions:

1° Said Grand Trunk Railway Company shall waive all